

«IL S'AGIT DE STRUCTURER LA PROFESSION»

Le récent avènement du coaching et du développement personnel ne s'est pas réalisé sans son lot de polémiques et de critiques plus ou moins acerbes. Sous l'impulsion des associations professionnelles, le métier s'engage sur la voie de la réforme. Point de la situation avec Marie-Claire Schmid, présidente de la Société romande de coaching (SR coach).

TEXTE DE FRANK-OLIVIER BAECHLER,
PHOTOS DE SHUTTERSTOCK ET DE MARIE-CLAIRE SCHMID

Le métier de coach, encore jeune, vivrait-il sa crise d'adolescence? Tout droit venu des Etats-Unis, il a connu une expansion fulgurante en Europe au cours des dernières années. Issue du monde sportif, la pratique a d'abord envahi le domaine de l'entreprise, avant de se mettre au service du particulier. On appelle ça le «coaching de vie». Mais la croissance anarchique de ce marché lucratif ne s'est pas faite sans heurts et aux centaines de livres surfant sur le phénomène se sont récemment joints des articles, ouvrages et documentaires critiques dont les intitulés annoncent la couleur: «Le syndrome du bien-être», «Le culte de la performance» ou «La dictature du bonheur».

Les reproches faits au développement personnel et à ses représentants ne manquent pas: hétéroclisme des formations et des courants de pensée, glorification de l'individualisme, caractère formaté voire sectaire des discours et méthodes utilisés, absence de qualifications, présence de nombreux charlatans, etc.





Marie-Claire Schmid,
présidente de la Société
romande de coaching

Malgré son immaturité, le marché du coaching manque clairement d'encadrement. Pourtant, les associations professionnelles semblent enfin décidées à faire le ménage. De quoi permettre à la profession de se construire une identité stable et d'entrer dans l'âge adulte? Eclairage.

L'engouement de nos sociétés pour le coaching et le développement personnel ne semble pas connaître de limite. Etes-vous les nouveaux gourous du XXI^e siècle?

Marie-Claire Schmid: (Rires) Non, nous sommes loin d'être des gourous. Le raccourci est un peu facile et les médias ont aussi contribué à nous donner cette image caricaturale. Il est vrai que la profession de coach n'est présente que depuis vingt-cinq à trente ans en Europe et que nombre d'entreprises ou de particuliers font désormais appel à nous. Pour la plupart titulaires d'une bonne formation et signataires d'un code de déontologie, les coaches répondent désormais à des critères qualité et contrecarrent cette référence peu flatteuse au monde des gourous.

Coaching parental, culinaire, scolaire, vestimentaire, de voisinage ou encore du rire... Le coaching est servi à toutes les sauces. N'en fait-on pas un peu trop?

Le risque de dérive existe, naturellement. Pour cette raison, notre association professionnelle met en place un système d'accréditation qui permettra de valider les compétences élevées, la pratique du coaching et l'expérience professionnelle de nos membres. De plus, ces derniers doivent être capables de prouver qu'ils poursuivent, par le biais de la formation continue et de la supervision, leur processus d'évolution au niveau professionnel.

Concrètement, en quoi consiste la formation professionnelle d'un coach en Suisse?

Le cursus est quelque peu différent selon que vous vous trouvez d'un côté ou de l'autre de la Sarine. BSO (*Berufsverband für Coaching*,

Supervision und Organisationsberatung, NDLR) chapeaute les écoles et associations professionnelles en Suisse allemande, tandis que SR coach est l'un des organes de référence pour la partie francophone du pays. En Suisse romande, il est possible de se former dans différents instituts de coaching, voire même au sein de hautes écoles telles que la HEIG-VD (*Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, NDLR*), à Yverdon, qui proposent des modules et des cursus de formation complets. A noter que l'approche ou le courant de pensée peut varier d'un établissement à l'autre. Par exemple, l'institut genevois Brief'R Formations est spécialisé dans le domaine de la PNL (*programmation neuro-linguistique, NDLR*). Voilà pour la formation de base.

Et ensuite?

Quand ils sortent d'une école du coaching, une fois certifiés, les coaches ont acquis les compétences nécessaires et sont prêts à démarrer une activité, en s'installant en indépendant ou en travaillant auprès d'une entreprise. Comme le champ du coaching est très vaste, ils vont ensuite forcément se spécialiser dans un domaine ou un autre, par exemple la gestion du stress ou la performance en entreprise. J'appuie le fait qu'un coach, dans sa carrière, sera constamment obligé de faire des formations continues pour apporter aux entreprises et particuliers avec lesquels il travaille des compétences régulièrement mises à jour, gage de professionnalisme!

La formation continue est-elle donc obligatoire?

En tant qu'association professionnelle, nous la recommandons vivement. Dans notre code de déontologie, nous attendons de la part des coaches professionnels, tous domaines confondus, qu'ils s'investissent dans la formation continue, participent à des groupes d'intervention et cumulent un certain nombre d'heures de supervision. Ils doivent poursuivre leur développement professionnel tout au long de leur pratique. Si ces critères ne sont pas remplis, nous ne pourrions pas nous engager dans un processus d'accréditation avec ce coach.

« L'accréditation permettra aux professionnels sérieux de se distinguer et aux clients de savoir exactement à qui ils s'adressent. »

Le système d'accréditation est-il déjà en vigueur? Vous avez parlé de mise en place...

Le projet a été lancé en 2012. Depuis 2016, nous sommes entrés dans la mise en place pratique de cette accréditation. Nous, SR coach, avons développé un partenariat avec l'European Mentoring & Coaching Council, l'association européenne de coaching, afin de pouvoir proposer un processus d'accréditation qui relève de critères internationaux. Nos assesseurs, à savoir les personnes qui vont évaluer les coaches demandeurs d'une accréditation, ont terminé leur formation ce printemps. Le système entrera en vigueur à l'automne 2017.

Ce projet est-il né de la volonté de valoriser la profession de coach et de s'éviter le problème des gens peu ou mal formés, qui font du tort au métier?

C'est surtout une façon pour nous de structurer cette profession et de promouvoir les meilleures pratiques du coaching avec un engagement éthique. Cela en nous appuyant sur des standards qualité particulièrement exigeants afin d'évaluer le niveau de professionnalisation de nos coaches.

Du point de vue du grand public et des entreprises, qui sont confrontés à un choix énorme de coaches et ne savent pas forcément à qui s'adresser, cela permet aussi de cibler les bons éléments...

Absolument. Pour tous nos clients, l'accréditation représente un gage de crédibilité de nos coaches, par une formation adéquate et le développement continu de leurs compétences. La vérification sera régulière. De quoi garantir une compréhension plus fine des enjeux de l'entreprise, organisationnels et humains, dans un environnement en constante évolution.

Sera-t-il toujours possible de se déclarer coach sans accréditation, sans signer de code de déontologie et sans même disposer d'une formation de base?

Oui, mais même s'il existe d'excellents autodidactes, cela va devenir plus difficile pour eux. L'accréditation permettra aux professionnels sérieux de se distinguer et aux clients de savoir exactement à qui ils s'adressent. Nous nous attendons d'ailleurs à ce que de nombreux coaches rejoignent notre association, qui compte actuellement une petite centaine de membres. Avec l'accréditation, ils vont vouloir faire la différence sur le marché du coaching.

Le terme de coaching est tellement banalisé que le grand public n'en connaît plus la définition exacte. Pour conclure, quelle serait la vôtre?

Le coaching est une démarche d'accompagnement de personnes ou d'équipes qui consiste à développer leur potentiel pour obtenir le meilleur niveau de réussite possible face à des objectifs visés. Il s'agit d'une définition élargie qui correspond tant au monde professionnel qu'au domaine privé. J'ajouterais que le coach va faciliter les processus d'évolution, de transition ou plus globalement de changement chez un particulier ou au sein de l'entreprise.